

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉPARER L'ÉTÉ : AIR CARAÏBES ADAPTE SES MESURES COMMERCIALES

Air Caraïbes rend tous ses billets remboursables et modifiables sans frais

Paris-Orly, 11 mars 2021 – Air Caraïbes, compagnie aérienne antillaise spécialiste des Caraïbes, accompagne au plus près ses clients depuis le début de la crise sanitaire avec la mise en place de services assurant un voyage en toute sécurité. La compagnie propose des mesures commerciales encore assouplies pour tout billet acheté avant le 31 mars 2021 et annonce l'extension de leur offre assistance COVID jusqu'au 31 août.

Depuis le début de la crise sanitaire Covid-19, Air Caraïbes propose à ses clients des services adaptés aux évolutions de la situation. Ces services visent à faciliter le parcours client tout au long du voyage : des conditions sanitaires strictement appliquées à chaque étape du parcours, des billets 100% flexibles et une assistance COVID offerte.

100 % de flexibilité = un maximum de tranquillité

Pour tout billet acheté avant le 31 mars 2021 et pour un voyage depuis le 04 mars 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021, les billets sont 100% modifiables et remboursables.

- Les billets sont modifiables sans pénalité (un réajustement tarifaire peut s'appliquer si le tarif initial n'est pas disponible).
- Remboursement : La demande de remboursement doit être effectuée au minimum 7 jours avant le départ du premier vol.
- Si les conditions tarifaires du billet n'autorisent pas un remboursement, le client recevra un avoir valable 1 an dont il pourra demander le remboursement à tout moment pendant 1 an à compter de sa date d'émission.

Ces nouvelles mesures commerciales permettent d'anticiper un voyage dès à présent et en toute tranquillité.

L'assistance COVID offerte : un gage de sérénité

Les clients Air Caraïbes bénéficient gratuitement d'une assistance Covid avec leur billet d'avion, pour tous voyages effectués jusqu'au 31 août 2021 sur l'ensemble du réseau de la compagnie. Dès le début du séjour, les frais de santé, d'hébergement et de modification de billets liés au Covid-19 sont couverts.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cette assistance Covid permet un voyage en toute sérénité et ce, quel que soit le point de vente où le billet d'avion a été acheté.

Edmond Richard, Directeur Général délégué d'Air Caraïbes, déclare : « *La protection de nos clients et de nos personnels est, et restera, toujours notre priorité. Nous suivons au jour le jour, les évolutions de la situation et des différentes mesures qu'elles entraînent, afin de pouvoir nous adapter rapidement aux demandes de nos clients. Aujourd'hui, nous étendons nos mesures commerciales afin de leur permettre de voyager en toute tranquillité.* ».

L'ensemble des mesures sanitaires et commerciales d'Air Caraïbes sont à consulter [ICI](#) :

À propos d'Air Caraïbes

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste des Caraïbes, Air Caraïbes emploie 1105 collaborateurs. En 2019, la compagnie a transporté 1,66 millions de passagers.

À compter du 26 juin 2020, Air Caraïbes a repris un programme de vols réduit et dessert dans un premier temps ses destinations « cœur de réseau » : les Antilles (Guadeloupe et Martinique) ainsi que la Guyane.

Air Caraïbes s'appuie sur une flotte moderne et performante de 10 Airbus (A330, A350-900 et A350-1000) et 3 ATR 72-600 pour opérer les dessertes de son réseau. La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers certaines de ses destinations : Saint-Martin (Grand Case), Saint-Barthélemy (desserte opérée par St Barth Commuter).

Air Caraïbes est également la 1^{ère} compagnie française à relier la province et la Belgique aux Caraïbes au départ d'Orly grâce à la solution éco-mobile Train + Air. La compagnie propose aussi une liaison air-mer vers les îles de Marie-Galante, des Saintes et de la Dominique avec navigAIR.

Pour en savoir plus : www.aircaraibes.com ou par téléphone au 0820 835 835 (0,12 € /min. Tarif en vigueur depuis un poste fixe en France susceptible d'être modifié).

À propos du Groupe Dubreuil

Le groupe Dubreuil a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros. Les activités autour de la Distribution comptent pour deux tiers du chiffre d'affaires et l'Aérien pour le tiers restant : Automobile (38% du CA), les Energies (8%), les matériels TP (10%), le Machinisme Agricole (10%), le Poids Lourd (1%), l'Hôtellerie et l'Immobilier (1%), et le transport Aérien avec Air Caraïbes et French bee (32%). www.groupedubreuil.com



Contact presse

Air Caraïbes c/o Article Onze Tourisme
Fanny Tesson
Tel. : 01 55 60 30 01 – 06 42 49 49 56
E-mail : ftesson@articleonze.com